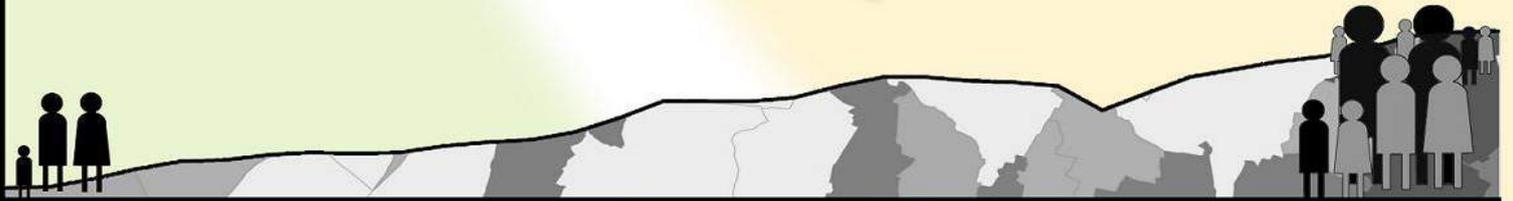




EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE, POPULATION ET MENAGES SUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CALAISIS



- I Evolution et structure de la population sur la Communauté d'Agglomération du Calaisis
- II Evolution, structure des ménages et projections

Les chiffres clés de la Communauté d'Agglomération du Calaisis

Les populations millésimées 2011 sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2014. En 2011, la Communauté d'Agglomération du Calaisis compte ainsi **95 468 habitants**, soit 1 227 habitants de moins qu'en 2006. Cette perte de population de l'agglomération du Calaisis se fait au profit de l'arrière-pays du Calaisis qui gagne lui des habitants.

Chiffres clés en 2011

- Sur la période 2006-2011
 - **Évolution annuelle de la population** négative : **-0,26%/an**
 - Solde naturel : + 3 428
 - Solde migratoire : - 4 655
- Taux de natalité de 15,2‰ (14,5‰ pour le Pays du Calaisis, 14‰ pour la région Nord-Pas-de-Calais)

Chiffres clés en 2010

- **Indice de jeunesse** : **148** (154 pour le Pays du Calaisis, 134 pour la région Nord-Pas-de-Calais)
- **40 292 ménages**, évolution positive du nombre de ménages sur la période 1999-2010 : +7,23% (+ 11,8% pour le Pays du Calaisis, +10,16% pour la région Nord-Pas-de-Calais)
- **2,36** c'est la **taille moyenne des ménages** (2,47 pour le Pays du Calais, 2,41 pour la région Nord-Pas-de-Calais)
- **32,33%** de ménages composés d'une personne (28,04% pour le Pays du Calaisis, 30,55% pour la région Nord-Pas-de-Calais)



I. Evolution et structure de la population

Entre 2006 et 2011, la population de la région Nord-Pas-de-Calais a augmenté de 0,12% par an. A titre de comparaison, la France métropolitaine a connu une progression annuelle de sa population quatre fois supérieure. La région Nord-Pas-de-Calais se classe ainsi parmi les régions de France qui ont connu une plus faible variation annuelle de la population.

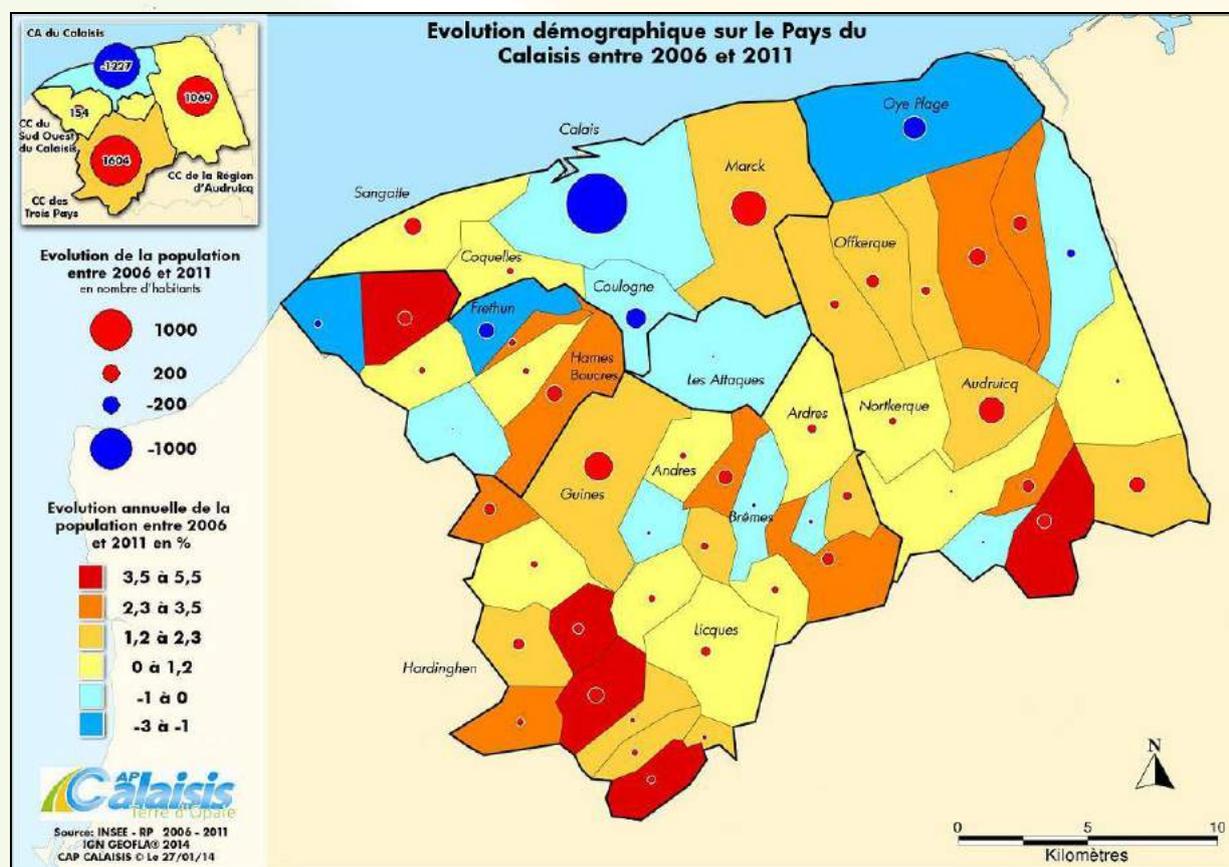
Au 1^{er} janvier 2011, le Nord-Pas-de-Calais comptait 4 042 015 habitants soit 23 371 de plus qu'en 2006. La région représente ainsi 6,4% de la population métropolitaine.

I.1) Une déclin démographique pour la Communauté d'Agglomération du Calaisis entre 2006 et 2011...

En 2011, la **Communauté d'Agglomération du Calaisis compte 95 468 habitants** soit 2,36% de la population régionale. Le poids de la ville de Calais, première ville du département, reste majeur au sein de la Communauté d'Agglomération même si la tendance à la décroissance se confirme depuis 1999.

Sur la période 2006-2011, la **Communauté d'Agglomération du Calaisis enregistre une perte de population de 1 227 habitants**, soit une **évolution annuelle de la population négative (- 0,26%/an)**.

Ce même phénomène se rencontre sur les agglomérations voisines de Boulogne-sur-Mer et de Dunkerque, à un rythme plus soutenu encore (-0,5%/an) entre 2006 et 2011.



Cette tendance au niveau de l'agglomération du Calaisis cache des disparités importantes entre les communes comme en atteste la carte ci-dessus.

La commune de **Calais connaît une baisse assez notable de sa population** sur la période 2006-2011 :

- - 1 973 habitants
- -2,63% d'évolution de sa population sur toute la période
- -0,53% de croissance annuelle de la population (soit une évolution annuelle négative de sa population plus forte que sur la période 1999-2006 (-0,46%/an))

Evolution annuelle moyenne de la population sur la région : 0,12%/an sur 2006-2011

-1 227 habitants pour la Communauté d'Agglomération du Calaisis entre 2006 et 2011

-1 973 habitants sur la période 2006-2011 pour la ville de Calais

Il s'agit là d'un phénomène plutôt global se retrouvant à l'échelle de la région : seules trois villes (Lille, Villeneuve d'Ascq et Valenciennes) parmi les 10 plus grandes villes du Nord-Pas-de-Calais ont connu une évolution positive de leur population. Les grandes villes voisines accusent également une baisse importante de leur population sur cette même période : -3,76% pour Dunkerque, -3,60% pour Boulogne-sur-Mer. Cette perte de population se fait au profit de l'arrière-pays le plus souvent.

La commune de **Coquelles**, a une **situation relativement stable** de sa population depuis 1999.

La commune de **Coulogne a perdu 262 habitants depuis 2006**. L'évolution annuelle de sa population est pour la période 2006-2011 de -0,91% alors que sur la période précédente elle était positive. Cette évolution trouve son explication dans une inversion du solde migratoire, sensiblement déficitaire entre 2006 et 2011 (-305).

Marck et Sangatte voient, elles, leur population augmenter :

- Marck gagne ainsi 761 habitants sur la période 2006-2011 et a une évolution annuelle de sa population sur cette même période de 1,62%.

- Sangatte a une croissance annuelle de 0,92% et gagne 210 habitants entre 2006 et 2011 soit une évolution annuelle de la population moindre qu'entre 1999 et 2006 où elle était de 1,49%.

Sur ces deux communes, et plus particulièrement sur Marck, les soldes naturels et migratoires sont largement positifs.

I.2) ... qui profite aux Communautés de Communes voisines et plus particulièrement aux petites communes de l'arrière-pays

Cette **perte de la population pour la Communauté d'Agglomération du Calaisis** s'effectue entre autre **au profit des Communautés de Communes voisines**.

La Communauté de Communes des Trois pays apparaît comme l'EPCI le plus dynamique sur la période 2006-2011 : +1,35% de croissance annuelle de sa population.

Ce déclin démographique pour l'agglomération s'effectue également **au profit des communes rurales de l'arrière-pays**. Celles-ci bénéficient d'infrastructures de transport rapides permettant de se rendre aisément sur les pôles d'emploi mais elles bénéficient également d'un prix du foncier constructible plus accessible pour les ménages. De ce fait, elles accueillent principalement de jeunes ménages avec ou sans enfants.

Parmi **les plus dynamiques** sur cette période, on peut citer :

- Alembon (5,46%/an),
- Bainghen (4,15%/an),
- Muncq-Nieulet (3,85%/an),
- Hermelinghen (3,81%/an),
- Peuplingues (3,79%/an)

Toutes ces communes sont de petites communes rurales de moins de 1 000 habitants.

(Il faut néanmoins relativiser cette évolution au vu de l'augmentation de la population en valeur absolue et de la petite taille des communes d'où des évolutions forcément plus importantes en terme de pourcentage)

Les communes de plus de 4 000 habitants de l'arrière-pays : Oye Plage, Guînes, Audruicq et Ardres connaissent elles des croissances de leur population contrastées :

- Il faut noter le dynamisme remarquable des communes de **Guînes et Audruicq** qui ont une **croissance annuelle de leur population** sur la période 2006-2011 **supérieure à 1,7%/an** soit bien supérieure à la période précédente : 0,20% de croissance annuelle entre 1999 et 2006. Elles ont gagnées respectivement 496 et 422 habitants soit sur la période 2006-2011 une croissance de leur population comprise entre 9 et 10%.
- **Ardres a une croissance relativement faible** : 0,26%/an sur 2006-2011 soit 54 habitants supplémentaires.
- **Oye Plage connaît un déclin démographique** : -327 habitants sur 2006-2011, une croissance annuelle sur cette période de -1,17%. Ce recul démographique s'est accentué par rapport à la période 1999-2006 où la croissance annuelle de la population était de -0,41%/an. A noter que le solde migratoire est très défavorable (-500).

Baisse de la population pour la commune de Coulogne

Une perte de population pour la CA du Calaisis au profit des communes rurales de l'arrière-pays du Calaisis : Alembon, Bainghen,...

Croissance contrastée pour les communes de + de 4 000 habitants (Guînes, Ardres, Audruicq et Oye Plage)

I.3) Un déclin démographique sur la Communauté d'Agglomération du Calais dû au solde migratoire très largement déficitaire

La région Nord-Pas-de-Calais a un taux de fécondité parmi les plus hauts de France. C'est également le cas de la Communauté d'Agglomération du Calais ainsi que du Pays du Calais.

Entre 2006 et 2011, on totalise :

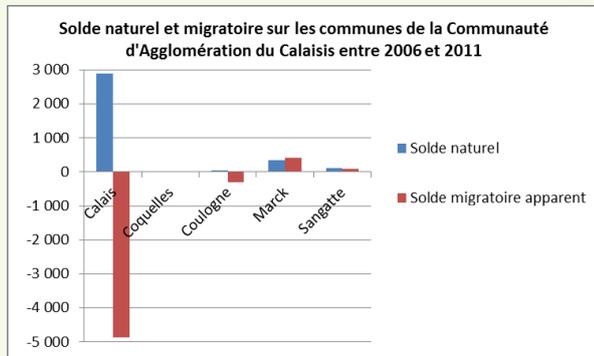
- **7 502 naissances sur l'Agglomération du Calais**, 11 439 naissances sur le Pays du Calais
- **4 074 décès sur l'agglomération**

	Naissances 2006-2011	Décès 2006-2011	Solde naturel 2006-2011		Variation de la population sur 2006- 2011	Solde migratoire apparent 2006-2011	
			nbr	en %/an		nbr	en %/an
Calais	6 270	3 368	2 902	0,76	-1 973	-4 875	-1,34
Coquelles	94	78	16	0,14	37	21	0,18
Coulogne	276	234	42	0,14	-262	-304	-1,06
Marck	592	248	344	0,74	761	417	0,90
Sangatte	270	146	124	0,55	210	86	0,38
CA du Calais	7 502	4 074	3 428	0,70	-1 227	-4 655	-0,98
CC de la Région d'Audruicq	1 777	847	930	0,72	1 069	139	0,11
CC des Trois Pays	1 686	1 139	547	0,47	1 604	1 057	0,90
CC du Sud-Ouest du Calais	474	271	203	0,54	154	-49	-0,13
Pays du Calais	11 439	6 331	5 108	0,66	1 600	-3 508	-0,46
Région Nord-Pas-de-Calais	281 967	179 232	102 735	0,51	23 371	-79 364	-0,40

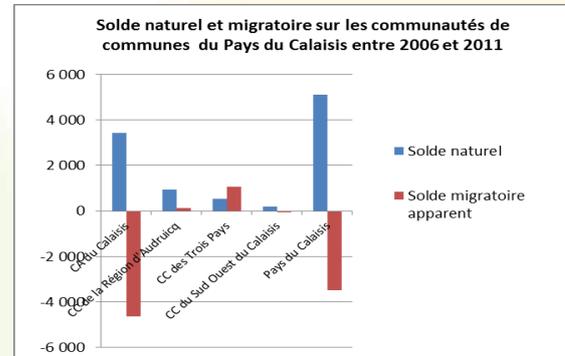
Source : Insee, Recensement de la population

Le **solde naturel**, c'est-à-dire la différence entre les naissances et les décès, est de **3 428 habitants en plus pour la Communauté d'Agglomération du Calais**. Ce solde est sur les communes de l'agglomération comme sur la plupart des communes du Pays du Calais positif. Il est négatif sur quelques communes comme Hardingham ou Caffiers qui sont des communes plutôt « vieillissantes », où plus d'une personne sur quatre a 60 ans ou plus en 2010.

Le **taux de natalité** est lui relativement fort : en 2011, il est de **15,2% pour la Communauté d'Agglomération du Calais** et de 14,5% pour le Pays du Calais. Des disparités existent cependant entre les communes de la Communauté d'Agglomération du Calais.



Source : Insee, Recensement de la population



Source : Insee, Recensement de la population

Le solde migratoire apparaît également comme une composante essentielle de la dynamique démographique d'un territoire. La région a un solde migratoire déficitaire et parmi les plus fort de France. La **Communauté d'Agglomération** a également un **solde migratoire déficitaire de près de 4 655 personnes entre 2006 et 2011**.

Les communes de Calais et Coulogne affichent un déficit migratoire important que le solde naturel, bien que positif, n'arrive pas à couvrir.

Ce solde négatif des entrées et sorties touche particulièrement la **ville de Calais** qui accuse un **déficit migratoire de 4 875 personnes** sur la période 2006-2011.

Au niveau des autres EPCI, ce phénomène apparaît moindre : la Communauté de Communes du Sud-Ouest du Calais affiche un solde migratoire négatif : -49 personnes.

La Communauté de Communes des Trois-Pays a un solde migratoire positif : + 1 057 personnes.

Le solde migratoire positif sur quelques communes de l'agglomération et de l'arrière-pays confirme la poursuite du phénomène de **périurbanisation**.

Un solde naturel positif : 3 428

Un solde migratoire apparent des entrées et sorties très largement déficitaire : - 4 655 et ce notamment sur la ville de Calais : -4 875 habitants

Taux de natalité de 15,2%

1.4) Un indice de jeunesse de la population plus faible sur la Communauté d'Agglomération du Calaisis

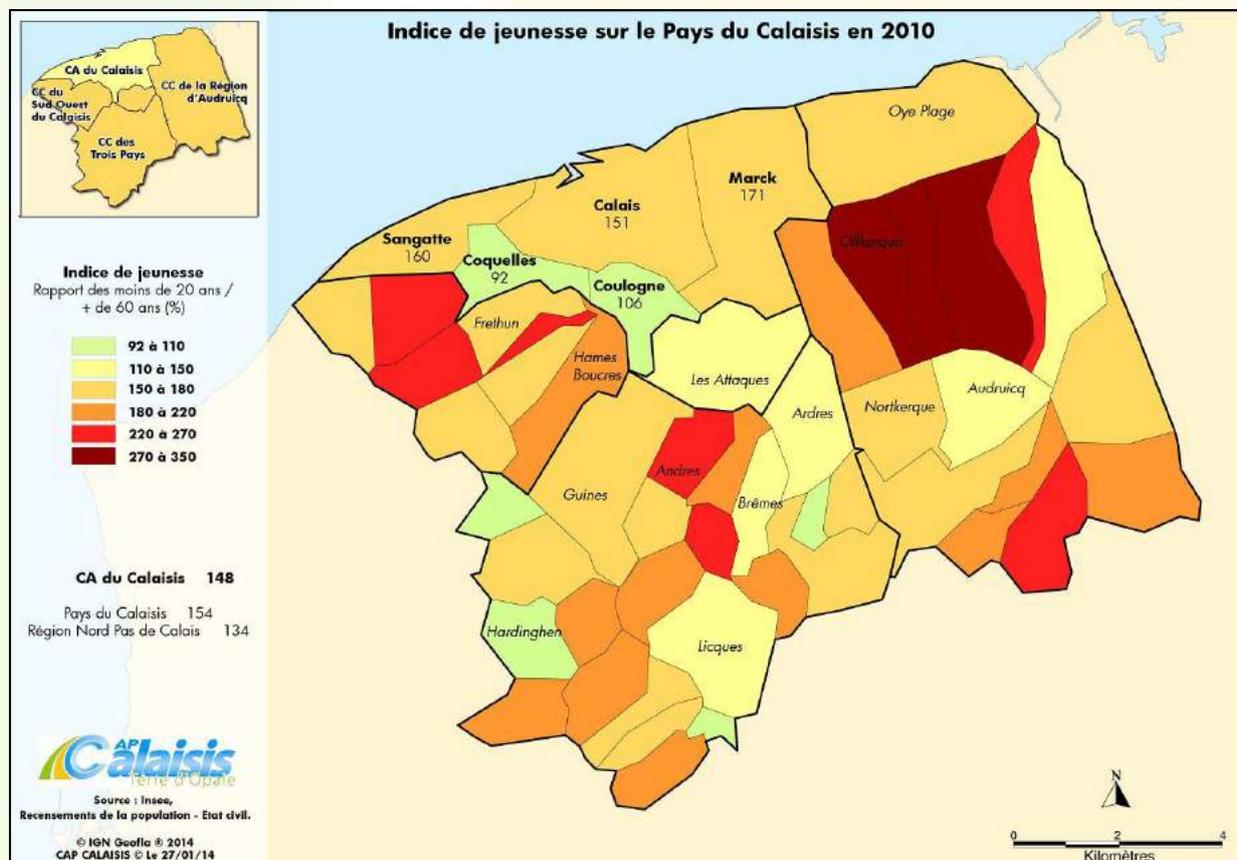
Le phénomène de vieillissement de la population est un phénomène non négligeable impactant également notre territoire (voir la parution « *Regards N°3 : le vieillissement de la population sur la Communauté d'Agglomération du Calaisis*, Observatoire de Cap Calaisis »).

En 2010, ce sont ainsi **18 034 personnes qui ont 60 ans et plus sur la Communauté d'Agglomération du Calaisis** et 28 181 personnes sur le Pays du Calaisis. La **part de la population âgée de 60 ans et plus** est ainsi passée de 16,48% en 1999 à **18,81% en 2010** sur la Communauté d'Agglomération du Calaisis. A l'inverse, la part des jeunes ne cesse de diminuer et ce principalement sur la Communauté d'Agglomération du Calaisis.

L'**indice de jeunesse, de 148 sur l'agglomération**, bien que plus élevé qu'au niveau régional (134), apparaît bien inférieur aux autres Communautés de Communes du Pays du Calaisis.

A l'échelle de l'agglomération, Coquelles apparaît comme plutôt vieillissante : on compte un peu moins de 100 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus.

A contrario, sur Marck, les jeunes sont proportionnellement plus nombreux que les personnes âgées : on relève 171 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus.



Cette carte montre la **jeunesse de la population résidant dans les communes périurbaines et notamment celles proches de l'autoroute A16** : Peuplingues, Bonningues-les-Calais, Offekerque, Nouvelle Eglise,...

Certaines communes ont un indice de jeunesse très important, on compte un rapport de plus de 250 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus sur Rodelinghem, Saint-Omer-Capelle, Muncq-Nieulay, Offekerque, Vieille-Église, Nouvelle-Eglise (340%).

(Il faut également toujours avoir ici à l'esprit la petite taille de ces communes d'où des rapports et pourcentage plus élevé)

Croisé avec la dynamique démographique, cette jeunesse de la population dans les communes rurales de l'arrière Pays met notamment en évidence le fait que les ménages qui sont venus s'installer au cours de la dernière décennie dans ces communes sont principalement des familles avec enfant(s).

Indice de jeunesse
de 148

Les communes de l'arrière-pays du Calaisis ont
globalement un indice de jeunesse élevé

Indice de jeunesse de la ville de
Calais : 151

II. Evolution, structure des ménages et projections

II.1) Une faible croissance des ménages sur la Communauté d'Agglomération du Calais

En 2010, on recense **61 691 ménages** résidant sur les 52 communes du **Pays du Calais** soit 6 500 ménages de plus qu'en 1999. Alors que la population a augmentée de 1,78% entre 1999 et 2010, le nombre de ménages a lui augmenté de 11,8% sur cette même période. (Soit plus de 6 fois plus vite)

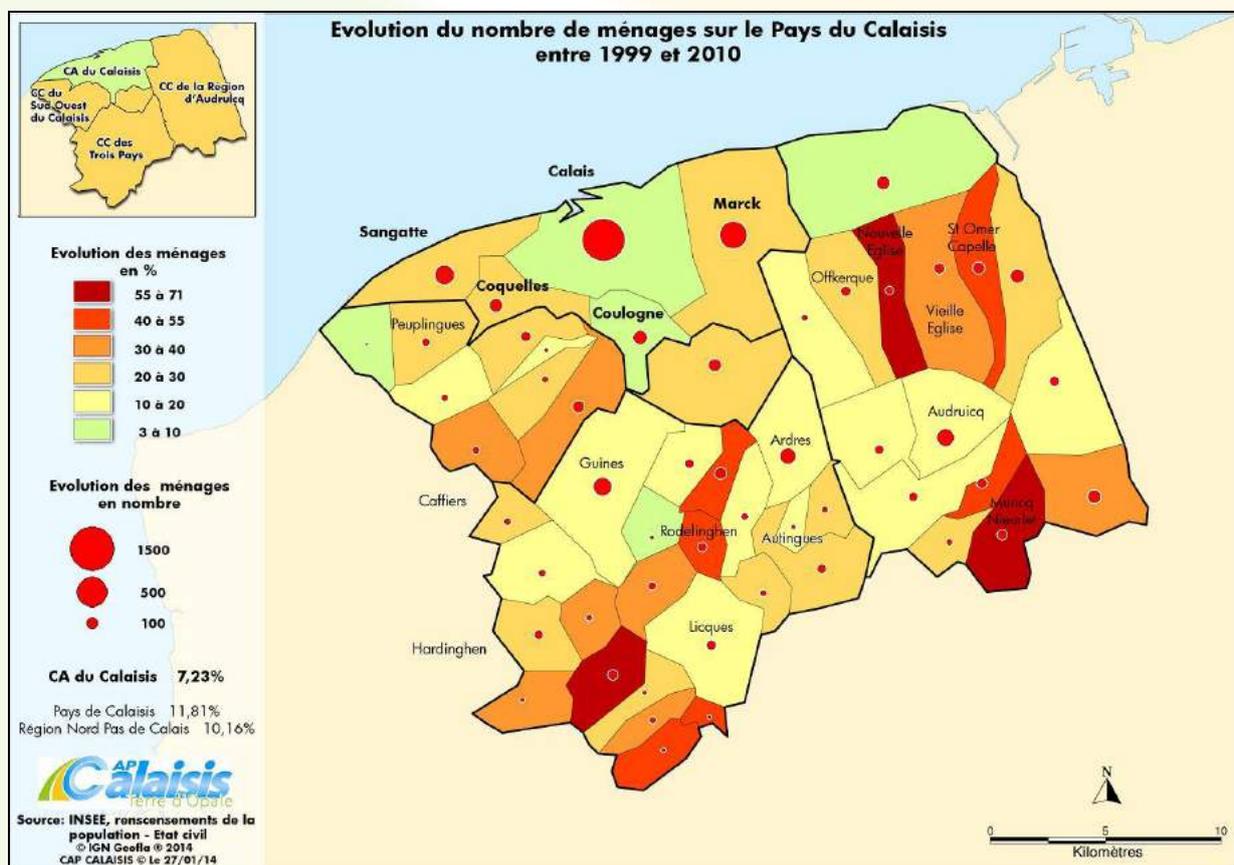
Sur la **Communauté d'Agglomération du Calais**, on recense **40 292 ménages** soit **2 700 de plus qu'en 1999** (évolution de 7,23% entre 1999 et 2010). Il s'agit là d'une augmentation relativement faible comparée aux autres Communauté de Communes du Pays du Calais (évolution du nombre de ménages supérieure à 20%) et ce en raison de la baisse de la population sur cette période (-2,8%) sur l'agglomération du Calais.

Sur la ville de **Calais**, le **nombre de ménage** a augmenté faiblement : **+ 4,64%**.

Cette carte, tout comme celle sur l'évolution de la population, montre l'attractivité des communes plutôt rurales du sud du Pays du Calais et de la Communauté de Communes de la région d'Audruicq.

Certaines communes de l'arrière-pays du Calais (Rodelinghem, Nouvelle-Eglise, Muncq-Nieulet, Alembon) ont connu une évolution supérieure à 50% de leur nombre de ménage.

(Il s'agit également d'une évolution à nuancer et ce au regard du faible nombre de ménages présents dans ces communes. Il convient donc également de regarder l'évolution de ces ménages en valeur absolue)



Sur la **Communauté d'Agglomération du Calais**, la **population** tend à diminuer mais le **nombre de ménages** continue lui **quand même d'augmenter**.

Cette situation d'augmentation beaucoup plus rapide du nombre de ménage est un phénomène national reflétant l'évolution des modes de cohabitation : les divorces sont de plus en plus nombreux, la taille des ménages baisse,...

+ 4,64% de ménages sur la ville de Calais entre 1999 et 2010

Certaines communes de l'arrière-pays ont des croissances de leur nombre de ménages supérieures à 50% : c'est le cas de Rodelinghem, Nouvelle Eglise, Muncq-Nieurlet, Alembon

+ 7,23% du nombre de ménages sur la CA du Calais entre 1999 et 2010 soit + 2 700 ménages

II.2) Une taille des ménages qui diminue

	Taille moyenne des ménages	
	2010	1999
Calais	2,30	2,53
Coquelles	2,52	2,97
Coulogne	2,51	2,79
Marck	2,70	3,05
Sangatte	2,49	2,75
CA du Calais	2,36	2,60
CC de la Région d'Audruicq	2,70	2,99
CC des Trois Pays	2,70	2,90
CC du Sud-Ouest du Calais	2,67	2,96
Pays du Calais	2,47	2,71
Région Nord-Pas-de-Calais	2,41	2,64

Source : Insee, Recensements de la population.

La taille moyenne des ménages est en constante diminution au niveau national.

Sur le Pays du Calais, la taille moyenne des ménages est en 2010 de 2,47 (contre 2,71 en 1999).

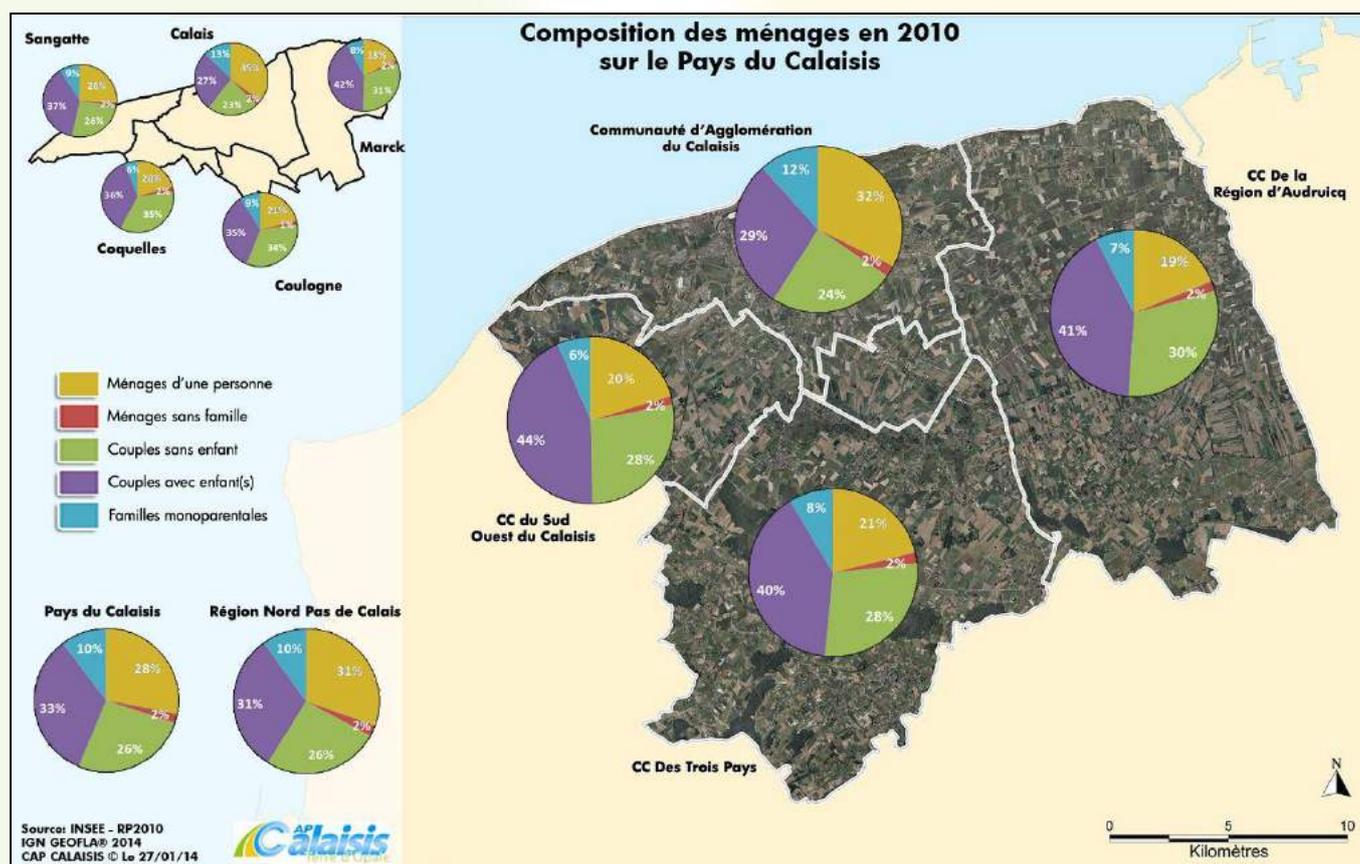
Elle est de **2,36** sur la Communauté d'Agglomération du Calais.

C'est sur la **ville de Calais** que la **taille des ménages est la plus faible : 2,30**. Cela se justifie entre autre par la présence de nombreux ménages constitués d'une seule personne.

Quelques petites communes du Pays du Calais affichent une taille moyenne des ménages supérieure ou égale à 2,90. C'est le cas des communes de Nielles-Les-Calais, Andres, Boursin, Caffiers, Herbinghen, Hermelinghen, Offekerque.

II.3) Une part importante des ménages constitués d'une seule personne et ce notamment sur la ville de Calais

Les **ménages composés d'une personne** représentent **32,3%** des ménages de la **Communauté d'Agglomération du Calais** soit une part supérieure de 1,8 points à la moyenne de la région et également bien supérieure aux autres Communautés de Communes du Pays du Calais puisque la part des ménages composés d'une personne y est inférieure à 22%.



A noter que cette **part de ménages d'une personne** est en **augmentation de 4,4 points** sur la **Communauté d'Agglomération du Calais**.

C'est sur la **ville de Calais** que la **part des ménages composés d'une personne est la plus importante : 35,5%** (soit 5 points de plus qu'en 1999).

2,36 : taille moyenne des ménages

32,3% des ménages de la Communauté d'Agglomération du Calais sont composés d'une personne (soit + 4,4 points entre 1999 et 2010)

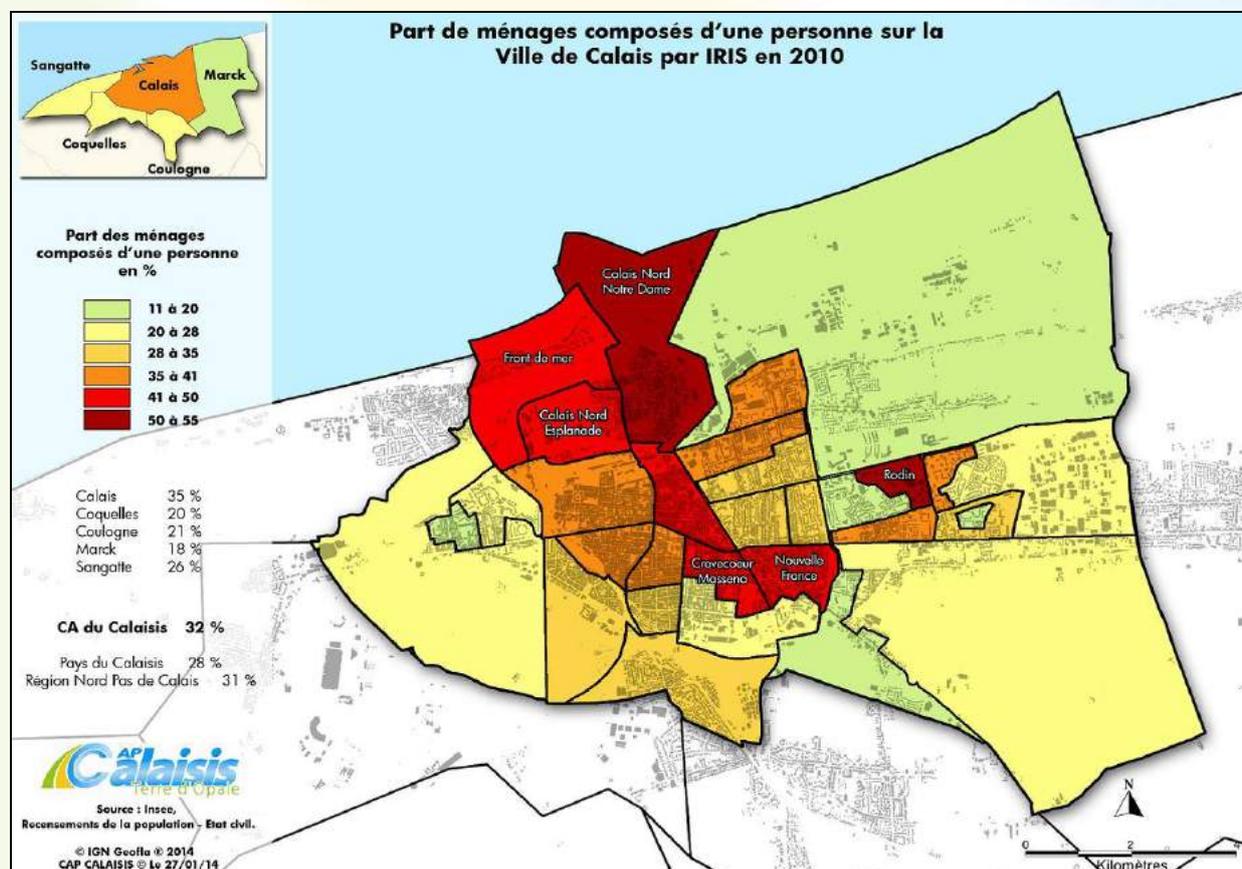
2,30 : taille moyenne des ménages sur la ville de Calais

La décohabitation est également en augmentation avec une progression de la part des couples sans enfants. En 2010, **un ménage sur quatre** sur la Communauté d'Agglomération du Calaisais est composé d'un couple sans enfant (soit 2 points de plus qu'en 1999) et un peu plus d'un couple sur quatre sur le Pays du Calais (soit 3 points de plus qu'en 1999).

La part des ménages dont la famille est monoparentale est également en faible augmentation (+0,80 point sur l'agglomération du Calaisais).

Zoom sur la ville de Calais : où se trouvent les ménages constitués d'une personne ?

Sur la **commune de Calais**, **35,5% des ménages** sont composés d'une personne soit un taux de 5 points supérieur à celui de la région Nord-Pas-de-Calais. Les grandes villes concentrent généralement une part de ménages composés d'une personne plus importante que les communes rurales qui accueillent principalement des ménages avec famille.



Des disparités existent entre les différents quartiers de la ville de Calais :

- les secteurs du **Fort-Nieulay, de Normandie Niémen,...** comptent une **part très faible de ménages composés d'une seule personne** (cela est dû entre autre à la présence de logements de grande taille).
- sur certains quartiers, plus de **40% des ménages** sont composés d'une seule personne : c'est le cas des quartiers **Nouvelle France, Calais-Nord Esplanade, Front de Mer, Crèvecoeur Masséna, Hôtel de Ville Lafayette,...**
- sur les secteurs **Rodin et Calais-Nord Notre-Dame**, plus d'un ménage sur deux est composé d'une seule personne. Cela peut être expliqué par la présence de l'Université non loin et de nombreux logements étudiants proposés dans certaines résidences du quartier Rodin.

La typologie du parc, marquée par une forte présence du parc locatif privé, peut également avoir une influence sur cette taille des ménages notamment sur le quartier Calais-Nord Notre-Dame. Il s'agit essentiellement d'un parc de type collectif où la part des résidences principales de taille de moins de 40m² est parmi les plus élevée de la ville de Calais : 17,4% pour Rodin et 22,2% pour Calais-Nord Notre-Dame.

On peut noter également des résidences principales avec peu de pièces : sur le quartier Calais-Nord Notre-Dame, 36% des résidences principales sont composées d'une ou deux pièces et 40,3% sur Rodin.

La population vieillissante sur les quartiers de Calais-Nord peut également expliquer cette situation.

Calais : 35,5% de ménages composés d'une personne

Plus d'un ménage sur deux est composé d'une seule personne sur les quartiers Rodin et Calais-Nord Notre-Dame

Un ménage sur quatre est composé d'un couple sans enfant(s)

Définitions et sigles

Précisions : Pays du Calaisis

Au 1^{er} janvier 2014, le Pays du Calaisis affiche une nouvelle géographie. En effet, après la dissolution de la CCRAVH, ce sont 11 communes (Audrehem, Bayenghem-les-Eperlecques, Bonningues-les-Ardres, Clerques, Journy, Mentque-Nortbécourt, Nordausques, Nort-Leulinghem, Rebergues, Tournehem-sur-la-Hem, Zouafques) qui intègrent la Communauté d'Agglomération de St Omer et la Communauté de Communes de Lumbres. En 2010, ces 11 communes représentent 6 614 habitants.

Les 8 autres communes (Ardres, Autingues, Balinghem, Brêmes, Landrethun-les-Ardres, Louches, Nielles-les-Ardres, Rodelinghem) sont rattachées à la Communauté de Communes des Trois-Pays.

Ainsi, le Pays du Calaisis compte désormais 4 intercommunalités (dissolution de la CCRAVH) et 52 communes.

SIGLES

CCRAVH : Communauté de Communes de la Région d'Ardres et de la Vallée de la Hem

CSP : Catégorie Socioprofessionnelle

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

DEFINITIONS

L'Indice de jeunesse (selon l'INSEE) est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus.

Un ménage au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Pays du Calaisis : le Pays du Calaisis est composé, dans sa nouvelle géographie au 1^{er} janvier 2014, de 52 communes et de 4 Intercommunalités.

La population municipale (selon l'INSEE) comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.

Le solde migratoire apparent des entrées et sorties (selon l'INSEE) est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Le solde naturel (selon l'INSEE) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.



Rédaction, conception graphique

Atelier d'urbanisme de la Communauté d'Agglomération du Calais

Communauté d'Agglomération du Calais

76, Boulevard Gambetta - CS 40021 - 62101 Calais Cedex

Tél : 03 21 19 55 00

www.capcalais.fr

Sources de données

